

# 1 EAUX INTÉRIEURES & BASIQUE

RALLYES  
- NAUTIQUES -

FFVoile

VOILE  
LÉGÈRE  
HABITABLE

Cat. A, B, C, D



1 jour



2 MILLES  
NAUTIQUES

VOUS SOUHAITEZ ORGANISER  
UN RALLYE NAUTIQUE :  
AVEZ-VOUS PENSÉ À TOUT ?

## ! Obligations légales

Votre événement est ouvert à des personnes extérieures à votre structure et/ou sort du cadre habituel de vos activités, en tant qu'organisateur vous êtes soumis à une déclaration préalable.

Cette fiche recense des points d'attention à avoir en tête pour organiser un rallye en toute sécurité, à la fois pour votre équipe et pour les participants.

La FFVoile vous propose de la ressource et des solutions pour répondre à votre obligation de moyen en tant qu'organisateur, et également pour l'animation de votre rallye.

Vous ne vous retrouvez pas dans les descriptifs ?

Vous pouvez vous référer à la rubrique FAQ, ou contacter directement la FFVoile pour obtenir plus de renseignements :  
[rallye@ffvoile.fr](mailto:rallye@ffvoile.fr)

## 🔍 DÉFINITION

Distance maximum d'un abri	2 Milles nautiques ou plan d'eau intérieur
Embarcations	Voile légère / Voile habitable <a href="#">Catégories A, B, C, D</a>
Equipage minimum	Solitaire, double ou équipage
Durée indicative de Navigation	1 jour

## ✍️ FORMALITÉS

! **Déclaration** Déclaration de Manifestation Nautique en Mer (DMN) ou Avis de Batellerie

La déclaration auprès des services départementaux de l'Etat demande un délai préalable, l'identification de l'organisateur unique, de disposer d'une structure opérationnelle pour la mise en œuvre des procédures de sécurisation, des moyens nautiques et de communication adaptés, l'information des participants et une couverture assurantielle.

## ⚙️ COMPÉTENCES

Aptitude des participants	Savoir nager
Niveau FFVoile pour le chef de bord en équipage ou le participant en voile légère	Niveau 3 - Equipier-ère polyvalent.e
Niveau FFVoile pour les équipier-ère(s)	Niveau 1 - Equipier-ère

## 🛡️ SÉCURITÉ

! Préparation des participants	Contenus de la carte de progression FFVoile
! Information météorologique	Affichage et réunion d'information
! Dispositif de Sécurité	Règlement intérieur du club
Encadrement de Flotte	1 bateau de sécurité pour 15 embarcations en voile légère, ou 1 surveillant(e) embarqué.e pour 20 bateaux en voile habitable

## 🧰 EQUIPEMENTS

Contrôle des équipements par l'Autorité Organisatrice	Sur déclaration du participant
Balises de Tracking	Recommandée pour l'animation

## ☂️ CADRE ASSURANTIEL FFVOILE

L'organisateur affilié, ses dirigeants, ses salariés et ses bénévoles

! Responsabilité Civile	Incluse dans le contrat fédéral
Individuelle Accident Corporel	Incluse dans le contrat fédéral

Participants	Pass FFVoile	Passeport Voile	Licence club
! Responsabilité Civile	✓	✓	✓
Rachat de Franchise	-	-	Option
Individuelle Accident Corporel	✓	✓	✓
Assistance Rapatriement	✓	✓	✓

## 📄 DOCUMENTATION ET RESSOURCES

Embarcations	<a href="#">Marquage CE - Catégories de conception</a>
Armement de Sécurité	<a href="#">Arrêté du 10 février 2016 et exemptions FFVoile / Fiche Récap. Division 240 et exemptions FFVoile / Fiche Récap.</a>
Exemple de Pharmacies de bord	<a href="#">Commission médicale FFVoile</a>
Avis de Rallye Type	<a href="#">Ex Avis de Rallye</a>
Exemple de Bonnes Pratiques	<a href="#">Fiches de Bonnes pratiques</a>